

Smicotom

Engagés ensemble pour un territoire durable

DOSSIER Une collecte assurée

Bien préparer, bien trier,
bien respecter.

Pages 5 à 8



BARÈME DU TRI

28%

des déchets présents
dans le bac jaune sont
**DES ERREURS
DE TRI !**

Actu page 2

Le Tri au centre de
nos préoccupations

Agenda en cahier central

Collecte et horaires
des déchèteries

**Campagne de
sensibilisation** page 7

Courtoisie et respect des
agents de collecte

Retrouvez dans ce numéro :

**Votre calendrier de collecte
2026 détachable** en cahier central



Ne ratez plus rien grâce à notre appli !

Les jours de collecte, les horaires d'été des déchèteries... tout est à portée de main !
Téléchargez « **Smicotom - L'info déchets** », votre compagnon pratique pour gérer vos déchets
au quotidien. Il vous suffit d'indiquer votre adresse pour accéder à toutes les infos qui vous
concernent. Activez les notifications et dites adieu aux oublis de sortie de bac !

Gratuite, disponible sur **App Store** et **Google Play**, et également consultable directement
sur notre site internet.



Le Tri au centre de nos préoccupations



Deux nouveaux Ambassadeurs du Tri sur le territoire

De nouveaux visages ont fait leur apparition au Smicotom : depuis quelques semaines, deux Ambassadeurs du Tri sillonnent les rues du territoire.

Leur rôle ? Accompagner les habitants vers de meilleurs gestes de tri en vérifiant le contenu des bacs, et en repérant les erreurs les plus fréquentes.

Leur passage à domicile, réalisé avant le ramassage des bacs par nos camions de collecte, se fait dans l'optique de prodiguer conseils, explications et accompagnement. En effet, leur action est avant tout pédagogique, et nous remercions les usagers pour leur accueil chaleureux.

Comment ça marche ?

Lors de leurs tournées, les Ambassadeurs du Tri contrôlent le contenu des bacs :



Si tout est conforme, une cravate verte est accrochée pour valider et féliciter le foyer.

En cas de petites erreurs, une étiquette autocollante de signalement est apposée, détaillant les points à améliorer.



Lorsque les erreurs sont trop nombreuses et récurrentes, le bac est refusé à la collecte et marqué d'une cravate rouge. Dans ce cas, le foyer concerné est invité à s'appuyer sur les ressources mises à disposition par le Smicotom (mémo du tri, application, Ambassadeurs) pour corriger les erreurs avant de représenter son bac à la prochaine collecte.



OBJECTIF
Améliorer la qualité du tri, éviter les refus et valoriser chaque geste !



Et si on en profitait pour échanger ?

Nos Ambassadeurs du Tri ne sont pas là seulement pour contrôler : ils sont aussi présents pour répondre à vos questions !

N'hésitez pas à aller à leur rencontre lors de leur passage. Astuces pratiques, rappels utiles ou explications détaillées : profitez-en pour lever vos doutes et devenir, vous aussi, incollable sur le tri.



Les chiffres parlent d'eux-mêmes

Depuis le début de cette action, certains bacs sont malheureusement refusés en raison d'un trop grand nombre d'erreurs de tri et de la présence de déchets non conformes :

40% des bacs d'ordures ménagères sont refusés à la collecte contre 5 % des bacs d'emballages.

Pour les bacs non refusés mais présentant une étiquette de signalement indiquant les erreurs constatées, pensez à consulter le mémo du tri : il est là pour vous aider à réduire les erreurs... et donc à améliorer vos résultats !

Moins d'erreurs, moins de coûts

Chaque erreur de tri a une incidence directe sur le coût de traitement des déchets :

- Lorsqu'un déchet non conforme arrive au **centre de tri**, il est écarté puis **incinéré** : une opération payée par la collectivité.
- Lorsqu'un déchet recyclable est jeté dans le **bac noir**, il finit en **enfouissement** : une solution beaucoup plus coûteuse pour le Smicotom.

Résultat : plus il y a d'erreurs et de refus, plus la facture est lourde pour la collectivité... et donc pour l'ensemble des habitants.

En triant mieux, vous participez à la **préservation de l'environnement** mais aussi à la **maîtrise des coûts du service public**.

Le financement des services

Recycler, ce n'est pas seulement une question de gestes au quotidien : un système de financement permet d'assurer la collecte et le traitement des déchets.

En France, les producteurs, distributeurs et importateurs de produits de consommation ont une responsabilité élargie : ils doivent contribuer financièrement à la gestion de la fin de vie de leurs produits. Concrètement, ils versent une éco-contribution à des éco-organismes agréés par l'État.

Ces éco-organismes redistribuent ensuite ces contributions aux collectivités, comme le Smicotom, en fonction des tonnages envoyés dans les filières de valorisation matière. **Ce soutien financier permet de maîtriser le coût de la TEOM pour les habitants du territoire.**

Éco-organismes



Plus le tri est de qualité, moins il y a d'erreurs, et plus ce soutien est efficace pour la collectivité... et donc pour les habitants !

La TEOM, qu'est-ce que c'est ?

À quoi sert la TEOM ?

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères finance la collecte jusqu'au traitement des ordures ménagères et des déchets recyclables. Elle concerne aussi la gestion des déchèteries. La TEOM n'est pas liée à la quantité de déchets produits par les ménages, mais en lien global avec le service rendu.

Comment la TEOM est-elle calculée ?

La TEOM est calculée par les services fiscaux à partir de la valeur locative du logement (surface et éléments de confort), telle qu'elle existe au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Cette méthode permet de répartir entre tous les foyers du territoire le coût du service déchets facturé par le Smicotom aux communautés de communes.

Qui paie la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ?

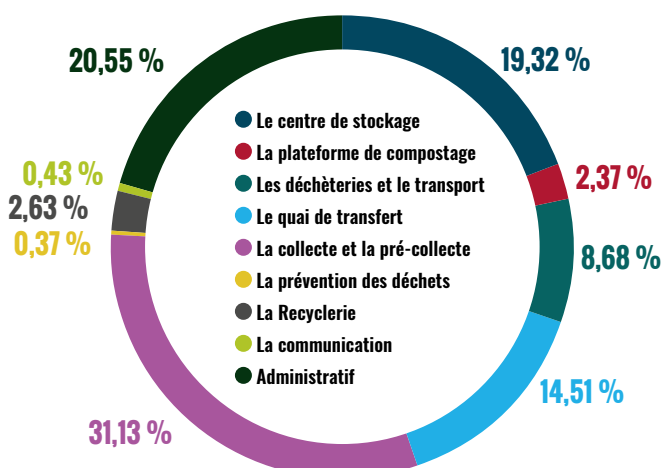
C'est le propriétaire qui paie cet impôt direct additionnel à la taxe foncière. La TEOM est donc une taxe sur les propriétés bâties, qui est due par les propriétaires mais pouvant être répercutée sur les locataires dans le cadre des charges.

Quid de la redevance spéciale ?

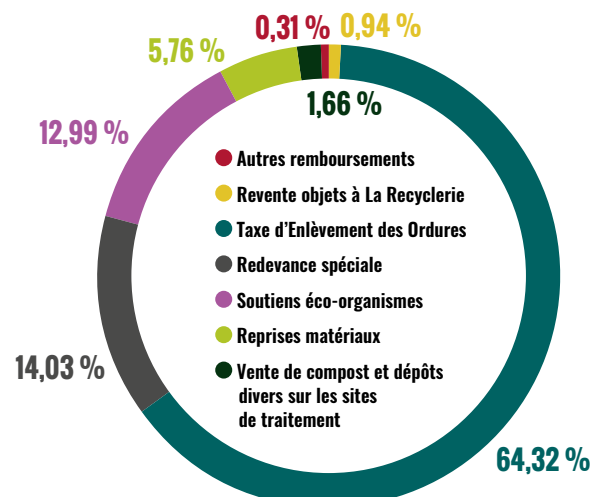
La redevance spéciale concerne les professionnels et administrations du territoire. Son montant dépend du service rendu à chaque activité et permet de facturer directement les déchets issus de l'activité économique, séparément de ce que paient les ménages. Elle doit couvrir l'intégralité du coût du service, hors subventions et aides.

Bien trier, c'est aussi bien financer.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement





Agenda de collecte

M : MATIN
AM : APRÈS-MIDI

	SEMAINE BLEUE SEMAINE IMPAIRE			SEMAINE VERTE SEMAINE PAIRE		
	JOUR	BAC		JOUR	BAC	
Bégadan	Judi	AM		Judi	AM	
				Vendredi	AM	
Blaignan-Prignac Secteur Blaignan	Judi	AM		Judi	AM	
Blaignan-Prignac Secteur Prignac	Lundi	AM		Lundi	AM	
				Mardi	AM	
Carcans	Vendredi	M		Vendredi	M	
	Mardi	M		Mardi	M	
Cissac Médoc	Lundi	M		Lundi	M	
				Judi	M	
Civrac en Médoc	Judi	AM		Judi	AM	
Couquèques	Judi	AM		Judi	AM	
Gaillan Médoc	Mercredi	AM		Mercredi	AM	
Grayan et L'Hôpital	Judi	M		Judi	M	
Hourtin	Vendredi	M		Vendredi	M	
	Mardi	M		Mardi	M	
Jau-Dignac et Loirac	Mercredi	AM		Mercredi	AM	
				Mardi	AM	
Lacanau Océan	Mardi	M		Mardi	M	
	Lundi	M		Lundi	M	
Lacanau Ville	Mardi	M		Mardi	M	
	Lundi	AM		Lundi	AM	
Le Verdon sur Mer	Judi	M		Judi	M	
	Lundi	M		Lundi	M	
Lesparre Médoc	Judi	M		Judi	M	
	Mercredi	M				
Naujac sur Mer	Vendredi	AM		Vendredi	AM	
Ordonnac	Mardi	AM		Mardi	AM	
Paullac	Mercredi	M		Mercredi	M	
Queyrac	Vendredi	AM		Vendredi	AM	

M : MATIN
AM : APRÈS-MIDI

	SEMAINE BLEUE SEMAINE IMPAIRE			SEMAINE VERTE SEMAINE PAIRE		
	JOUR	BAC		JOUR	BAC	
Saint Christoly Médoc	Judi	AM		Judi	AM	
Saint Estèphe	Lundi	AM		Lundi	AM	
	Vendredi	AM				
Saint Germain d'Estueil	Judi	AM		Judi	AM	
				Mardi	AM	
Saint Julien Beychevelle	Vendredi	AM		Vendredi	AM	
				Mardi	AM	
Saint Laurent Médoc	Mardi	AM		Mardi	AM	
Saint Sauveur	Lundi	AM		Lundi	AM	
	Judi	AM				
Saint Seurin de Cadourne	Mardi	AM		Mardi	AM	
				Judi	AM	
Saint Vivien de Médoc	Vendredi	AM		Vendredi	AM	
	Lundi	AM				
Saint Yzans de Médoc	Judi	AM		Judi	AM	
Soulac sur Mer	Vendredi	M		Vendredi	M	
	Lundi	M		Lundi	M	
Talais	Mercredi	AM		Mercredi	AM	
				Lundi	AM	
Valeyrac	Mercredi	AM		Mercredi	AM	
				Lundi	AM	
Vendays Montalivet :	Mercredi	M		Mercredi	M	
Vendays	Judi	M				
Vendays Montalivet :	Mercredi	M		Mercredi	M	
Montalivet et Vensac Océan	Judi	M		Judi	M	
						Uniquement en juillet et août
Vensac	Mercredi	AM		Mercredi	AM	
Vertheuil	Lundi	AM		Lundi	AM	
				Mercredi	AM	



Horaires des déchèteries

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	
Cissac Médoc	M	-	9h00 - 12h30	9h00 - 12h30	-	9h00 - 12h30	9h00 - 12h30	
Route du Paradis	AM	-	13h30 - 17h20	-	13h30 - 17h20	13h30 - 17h20	13h30 - 17h20	
	ÉTÉ	-	8h00 - 13h50	8h00 - 13h50	8h00 - 13h50	8h00 - 13h50	8h00 - 13h50	
Hourtin	M	-	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	
Route de Carcans	AM	-	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	
	ÉTÉ	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	
Jau-Dignac et Loirac	M	-	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	
Chemin de Pontac	AM	-	14h00 - 17h20	-	-	-	14h00 - 17h20	
	ÉTÉ	-	8h00 - 11h50	8h00 - 11h50	8h00 - 11h50	8h00 - 11h50	8h00 - 13h50	
Lacanau	M	-	9h00 - 12h00	9h00 - 12h30	9h00 - 12h30	9h00 - 12h30	9h00 - 12h30	
1439 Chemin de Talaris	AM	-	13h30 - 17h20	13h30 - 17h20	13h30 - 17h20	13h30 - 17h20	13h30 - 17h20	
			D'avril à octobre : le dimanche de 9h00 à 12h00					
	ÉTÉ	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	
Lesparre Médoc	M	-	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	
Route d'Hourtin	AM	14h00 - 17h50	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	
	ÉTÉ	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	
Le Verdon sur Mer	M	-	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	
Route de Soulac	AM	-	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	
	ÉTÉ	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	
Ordonnac	M	-	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	
Plautignan	AM	-	-	-	-	-	14h00 - 17h20	
	ÉTÉ	-	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	8h00 - 15h00	
Saint Laurent Médoc	M	-	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	
163 Perganson	AM	-	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	
	ÉTÉ	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	
Vensac	M	-	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	8h30 - 12h00	
Route de Tastesoule	AM	-	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	14h00 - 17h20	
	ÉTÉ	-	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	8h00 - 15h00	

Jours de collecte (à compléter)



Les bacs doivent être sortis sur la voie publique en bordure de route, poignée côté route.
Pour la collecte du matin, les sortir la veille au soir. Pour la collecte de l'après-midi, les sortir avant 12h00. Merci

Janvier

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
S 1				1	2	3	4
S 2	5	6	7	8	9	10	11
S 3	12	13	14	15	16	17	18
S 4	19	20	21	22	23	24	25
S 5	26	27	28	29	30	31	

Février

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
S 5							1
S 6	2	3	4	5	6	7	8
S 7	9	10	11	12	13	14	15
S 8	16	17	18	19	20	21	22
S 9	23	24	25	26	27	28	

Mars

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
S 9							1
S 10	2	3	4	5	6	7	8
S 11	9	10	11	12	13	14	15
S 12	16	17	18	19	20	21	22
S 13	23	24	25	26	27	28	29
S 14	30	31					

Avril

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
S 14			1	2	3	4	5
S 15	6	7	8	9	10	11	12
S 16	13	14	15	16	17	18	19
S 17	20	21	22	23	24	25	26
S 18	27	28	29	30			

Mai

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
S 18					1	2	3
S 19	4	5	6	7	8	9	10
S 20	11	12	13	14	15	16	17
S 21	18	19	20	21	22	23	24
S 22	25	26	27	28	29	30	31

Juin

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
S 23	1	2	3	4	5	6	7
S 24	8	9	10	11	12	13	14
S 25	15	16	17	18	19	20	21
S 26	22	23	24	25	26	27	28
S 27	29	30					

Juillet

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
S 27			1	2	3	4	5
S 28	6	7	8	9	10	11	12
S 29	13	14	15	16	17	18	19
S 30	20	21	22	23	24	25	26
S 31	27	28	29	30	31		

Août

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
S 31						1	2
S 32	3	4	5	6	7	8	9
S 33	10	11	12	13	14	15	16
S 34	17	18	19	20	21	22	23
S 35	24	25	26	27	28	29	30
S 36	31						

Septembre

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
S 36		1	2	3	4	5	6
S 37	7	8	9	10	11	12	13
S 38	14	15	16	17	18	19	20
S 39	21	22	23	24	25	26	27
S 40	28	29	30				

Octobre

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
S 40				1	2	3	4
S 41	5	6	7	8	9	10	11
S 42	12	13	14	15	16	17	18
S 43	19	20	21	22	23	24	25
S 44	26	27	28	29	30	31	

Novembre

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
S 44							1
S 45	2	3	4	5	6	7	8
S 46	9	10	11	12	13	14	15
S 47	16	17	18	19	20	21	22
S 48	23	24	25	26	27	28	29
S 49	30						

Décembre

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
S 49	1	2	3	4	5	6	
S 50	7	8	9	10	11	12	13
S 51	14	15	16	17	18	19	20
S 52	21	22	23	24	25	26	27
S 1	28	29	30	31			

Jours fériés non collectés :

collectes décalées d'un jour jusqu'à la fin de la semaine.

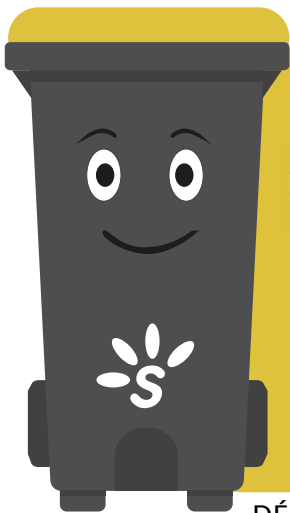
Pour les bacs collectés tous les 15 jours : en 2026, les semaines bleues sont impaires et les semaines vertes sont paires.



Flashez, installez et explorez.

Toutes les informations et démarches pour vos déchets à portée de main !

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, EN POLYSTYRÈNE, EN MÉTAL, EN CARTON ET PAPIERS.



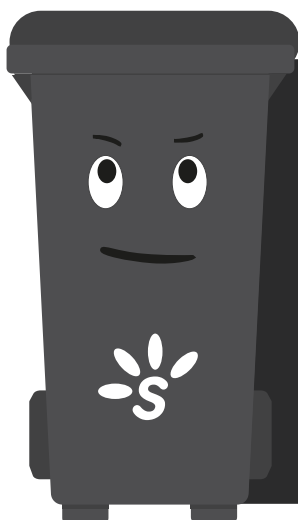
DÉPOSEZ LES EMBALLAGES EN VRAC DANS LE BAC JAUNE, SANS LES IMBRIQUER.

DÉCHETS ALIMENTAIRES, ESSUIE-TOUT ET MOUCHOIRS.

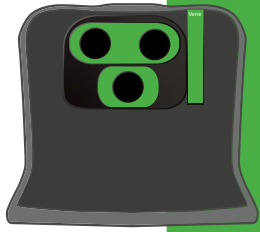


JETEZ LES DÉCHETS ALIMENTAIRES DANS LES POUCHES COMPOSTABLES SMICOTOM
DISPONIBLES DANS VOTRE MAIRIE.

CE DÉCHET NE SE DÉPOSES DANS AUCUN AUTRE BAC, NI EN DÉCHÈTERIE, NI EN FILIÈRE SPÉCIALE :



EMBALLAGES EN VERRE.



Les bouchons et couvercles sont à déposer dans le bac jaune.



TEXTILE ABÎMÉ OU EN BON ÉTAT.



Toujours propre, sec et dans un sac fermé.

MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU PÉRIMÉS ET SERINGUES.



DÉCHETS VOLUMINEUX, DANGEREUX, SPÉCIFIQUES.



Jouets



Bouchons de liège



Déchets dangereux



Déchets verts



Cartons



Bois



Gravats



Métaux



Plastiques



Huile de vidange



Huile alimentaire



Radiographies



Lampes et néons



Piles



Batteries



Menuiseries



Plâtres



Déchets électriques et électroniques + cartouches d'encre



Articles sports et loisirs



Articles de bricolage et jardinage thermiques



Mobilier



DOSSIER

Une collecte assurée

Une collecte efficace, ça commence à la maison.

Chaque jour, les agents de collecte parcourent des centaines de kilomètres pour assurer la tournée. Pour que tout se passe bien, la participation de chacun est indispensable.



1

Préparer son bac correctement

Présenter son bac, poignée côté route, la veille au soir pour une collecte le matin, ou avant 12 h pour une collecte l'après-midi.

Fermer le couvercle (les déchets posés à côté ou sur le bac ne sont pas collectés).

Ne pas surcharger ou tasser : un bac trop lourd peut être impossible à manipuler par les équipes, voire à lever par le camion.



2

Faire un pré-tri malin

Avant de sortir vos déchets, vérifiez rapidement leur contenu : un emballage oublié dans les ordures ménagères, une erreur dans les emballages recyclables, des emballages imbriqués ou mis dans une poche... et c'est tout un bac qui peut être refusé !



3

Les bons gestes, c'est aussi une question de sécurité

Ne mettez pas dans votre bac des déchets dangereux (piles, solvants, déchets électriques, fournitures médicales...). En plus de perturber la collecte, ils peuvent provoquer des accidents. Ces déchets ont des filières spécifiques en déchèterie ou en pharmacie.





Et du côté des déchèteries ?

Anticiper et demander de l'aide si besoin

Vous avez un gros volume de déchets à déposer en déchèterie ?
Pensez à vous organiser en amont :

Prévoyez un pré-tri pour gagner du temps à l'arrivée.

Les filières de recyclage se multiplient et permettent aujourd'hui de donner une seconde vie à la grande majorité des déchets. Résultat : la benne "tout-venant" n'est plus la solution par défaut !

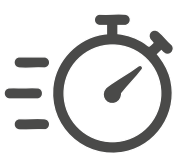
Avant de jeter, prenez le temps de trier : mobilier, gravats, métaux, textiles, cartons, déchets électriques, objets de loisir... chacun dispose désormais de sa propre filière de valorisation.

Si besoin, venez accompagné : les agents ne peuvent pas vous aider à décharger votre véhicule.



Respect du matériel

Du matériel est mis à disposition (fourches, balais, pelles...) pour faciliter vos dépôts, notamment pour les végétaux. Merci de ne pas les emporter : en les laissant sur place, vous permettez à tous les usagers d'en bénéficier et vous évitez d'avoir à apporter vos propres outils.



Gagner du temps dès l'entrée

Préparez votre QR code avant d'arriver à la barrière :
un petit geste qui fluidifie l'accès et évite les embouteillages aux heures de pointe.



Courtoisie et respect

Les gardiens de déchèterie sont là pour vous orienter, vous conseiller et garantir le bon fonctionnement du site. Le respect de leurs consignes est essentiel pour la sécurité et la bonne organisation de tous.

Tout comme pour les agents de collecte, ils travaillent souvent tôt le matin et jusqu'à tard le soir, parfois dans des conditions météo difficiles.

Un signe de la main, un sourire ou même un simple respect des consignes font toute la différence.

La courtoisie envers les équipes de collecte facilite leur mission et contribue à un service plus agréable pour tous.

Les cendres ne sont pas un déchet !



Cendres de bois naturel uniquement
(cheminée, poêle)



Au jardin : en petites quantités
pour enrichir le sol ou le compost



Contre les limaces autour
des plantations



Comme nettoyant naturel
(lessive, abrasif doux)



Jamais de cendres de bois traité, peint ou aggloméré !



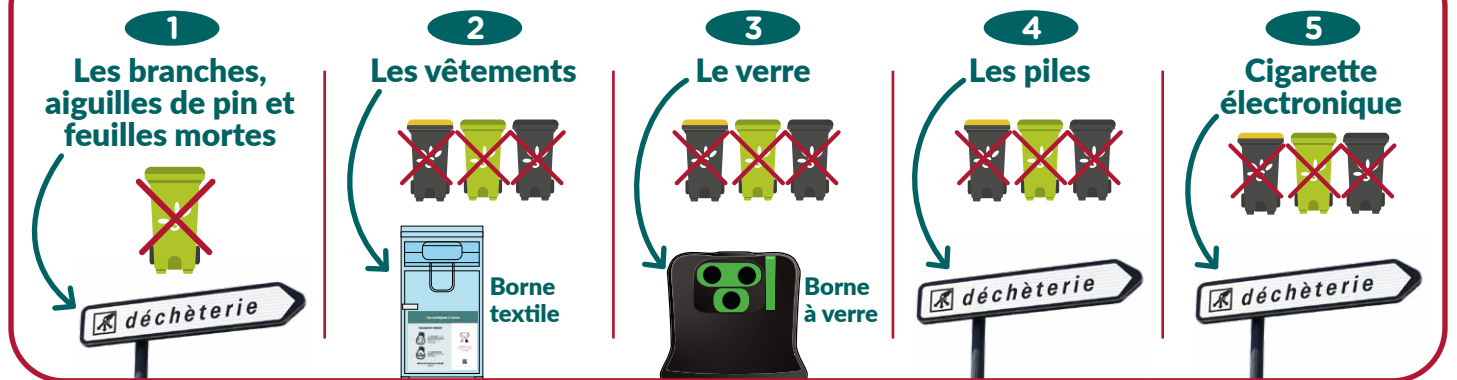
À la déchèterie,
la COURTOISIE,
c'est la meilleure filière !

TRIER, RECYCLER, RESTER COURTOIS : TROIS GESTES SIMPLES
POUR UN TERRITOIRE PLUS PROPRE ET PLUS HUMAIN.

«L'outrage à l'égard d'un agent chargé d'une mission de service public est un délit.» - Article 433-5 du code pénal

Restons connectés

5 erreurs de tri récurrentes



NOUVEAUX HORAIRES !

La Recyclerie vous accueille désormais :

- TOUS LES MERCREDIS DE 9H À 16H
- TOUS LES SAMEDIS DE 9H À 13H

Donnez une seconde vie aux objets et faites le plein de bonnes trouvailles !

Pour vous tenir à jour des informations et des actualités du Smicotom, plusieurs solutions :



La newsletter

Pour ne rien rater de l'info Smicotom et recevoir directement dans votre boîte mail conseils, actualités et rappels utiles !



La page Facebook

Pour suivre nos campagnes, actus en direct et petites astuces de tri partagées au quotidien.



Le site internet

Votre référence officielle pour toutes les infos pratiques (collectes, déchèteries, consignes).

L'application Smicotom

Votre alliée au quotidien pour une gestion simple de vos déchets !

En renseignant votre adresse, accédez à un planning personnalisé de collecte, la localisation des points de collecte de proximité, les horaires et infos pratiques des déchèteries, ainsi que toutes les consignes de tri. En bonus : recevez des notifications de rappel pour sortir vos bacs ou être averti en cas de changement exceptionnel.

Une appli pratique, complète... et vite indispensable !



20 Zone d'activités, 33112 SAINT-LAURENT-MEDOC
05 56 73 27 40 - contact@smicotom.fr